

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VILLEDIEU-SUR-INDRE

Séance du 13 octobre 2023

Délibération N°04-10-2023

Date de convocation : 5 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents : 15 Nombre de votants : 23

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi treize octobre, le Conseil Municipal de la Ville de Villedieu-sur-Indre dûment convoqué s'est réuni à la salle du Conseil et des mariages sous la présidence de Monsieur Xavier ELBAZ, Maire de la commune de Villedieu-sur-Indre.

<u>Conseillers présents</u>: M. Xavier ELBAZ; M. Patrice TAUPIN; Mme Delphine CHEVALIER-GONTIER; Mme Valérie BERTIN; M. Jean-Noël MÉRIOT; Mme Nadine LARTIGUE; M. Adrien MODDE; Mme Pauline MOULIN; Mme Laëtitia PAIN; M. Cyril DESBOIS; Mme Brigitte BIGOT; M. François-Philippe THIBAULT; M. Robert VALLÉE; Mme Marie-Thérèse HULEUX et M. Patrick GIROUARD.

<u>Conseillers absents excusés:</u> Mme Claudine LARDEAU (pouvoir à Mme Nadine LARTIGUE); M. Grégory PRAT (pouvoir à M. Cyril DESBOIS); M. Fabien CAMUS (pouvoir à Mme Laëtitia PAIN); Mme Lydie BRUNET (pouvoir à Mme Delphine CHEVALIER-GONTIER); M. Bernard FAU (pouvoir à Mme Valérie BERTIN); Mme Nicole ORTHION (pouvoir à M. Patrice TAUPIN); M. Mathis THOMAS (pouvoir à Mme Pauline MOULIN) et Mme Laure TOURY (pouvoir à Mme Marie-Thérèse HULEUX).

M. Patrice TAUPIN a été élu secrétaire de séance.

Objet : Avis sur la demande présentée par ELICIO France

Par arrêté n°36-2023-07-27-00002 en date du 27 juillet 2023, le Préfet de l'Indre a soumis à enquête publique du 20 septembre 2023 au 20 octobre 2023, le projet d'exploitation d'un parc éolien comprenant quatre aérogénérateurs et un poste de livraison sur les communes de Saint-Lactencin et de Villedieu-sur-Indre. Le projet est développé par la société ELICIO France dont le siège social se trouve dans le 11ème arrondissement de Paris.

En tant que commune concernée par le projet, le Conseil municipal doit formuler un avis sur la demande d'autorisation dans un délai maximal de quinze jours après la fin de l'enquête publique, soit au plus tard le 6 novembre 2023.

Vu l'arrêté d'enquête publique du Préfet en date du 27 juillet 2023,

Vu les pièces du dossier,

Considérant que le projet présente des incidences notables, à savoir :

- L'atteinte au paysage rural traditionnel,
- La dévalorisation financière des biens immobiliers situés autour du projet,
- La génération de nuisances en termes de bruit, portant ainsi atteinte à la qualité de vie des riverains,
- L'impact sur la santé et le bien être des habitants,
- L'artificialisation des sols (socle en béton),
- La réduction des surfaces agricoles
- La contradiction avec l'objectif de redynamisation de Villedieu-sur-Indre par le programme gouvernemental « Petites villes de demain ».

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'émettre un avis défavorable à la demande d'autorisation environnementale présentée par la société ELICIO France pour l'exploitation d'un parc éolien, composé de quatre aérogénérateurs sur les communes de Saint-Lactencin et de Villedieu-sur-Indre.

A Villedieu-sur-Indre, le 13 octobre 2023

Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,

Patrice TAUPIN

Le Maire

Xavier ELBAZ